

Communiqué de presse

Nantes, le 22 septembre 2017

Déclaration de Nicolas Hulot sur Notre Dame des Landes

Les collectivités demandent au ministre de prendre connaissance du dossier avant de s'exprimer !

Le ministre de la Transition écologique et solidaire s'est exprimé ce matin sur Europe 1 concernant le dossier de l'Aéroport du Grand Ouest à Notre Dame des Landes, qui fait actuellement l'objet d'une médiation d'apaisement voulue par le Président de la République, en déclarant notamment qu'« *on ne peut pas faire tous les investissements, on est dans une rigueur budgétaire importante* », « *que les terres agricoles sont devenues des terres rares* » et qu'il y a « *une lecture contemporaine et une autre passée du dossier* ».

Les collectivités locales, tout en déplorant que le ministre s'exprime sur le dossier en pleine médiation, lui demandent d'en prendre connaissance avant d'en parler : ce transfert n'est plus un projet mais un contrat signé par l'Etat il y a 7 ans et déjà financé majoritairement par un opérateur privé. La contribution de l'Etat sera quant à elle entièrement remboursée par la vente des terrains de l'actuel aéroport, la TVA sur les travaux et une rémunération de 8,5% du chiffre d'affaires sur les 55 ans de la concession.

Concernant les terres agricoles, il est bon de rappeler que ce transfert va avant tout permettre d'éviter l'étalement urbain sur l'agglomération nantaise en y construisant 6000 logements sur une zone libérée du plan d'exposition au bruit qui consommera 2 fois moins de surface foncière qu'en 2^{ème} couronne de l'agglomération.

Enfin concernant les grilles de lecture, si la lecture contemporaine du ministre est celle de donner raison à des zadistes qui piétinent l'écologie et l'environnement aux dépens des 42.000 Nantais qui subissent les nuisances aériennes mais eux, respectent la démocratie et la justice, il y a de quoi être inquiet !

Pour Bruno Retailleau, Président du SMA, « *Il est temps que cesse le dogmatisme idéologique du ministre sur ce dossier. L'enjeu du climat ne se joue pas à Notre Dame des Landes. Il est d'éviter à 50% des Bretons et Ligériens d'aller à Paris prendre l'avion, souvent en voiture. Manifestement, le ministre qui avouait en juin ne pas savoir qu'une commune de 4000 habitants était située en bout de piste à Nantes Atlantique n'a pas profité de l'été pour travailler le dossier. Nous lui demandons en conséquence soit de cesser les postures idéologiques et caricaturales, soit de prendre en compte les décisions des tribunaux, des citoyens qui ont voté et les besoins des habitants du Grand Ouest qui seront 1,5 million de plus d'ici 2040* ».

Contact presse :

presse@sma-grandouest.eu - www.sma-grandouest.eu - Twitter : [@sma_grandouest](https://twitter.com/sma_grandouest)

A propos du SMA

Le syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest (SMA) regroupe les 20 collectivités locales bretonnes et ligériennes investies dans le projet d'Aéroport du grand Ouest dont six participent au financement financent la plateforme et de sa desserte routière. Le SMA représente les intérêts des populations riveraines et des territoires concernés. Il participe aux instances de pilotage et de suivi du projet. Il finance les études sur les dessertes en transports collectifs de la future plateforme aéroportuaire et les études d'aménagement et de développement des territoires à proximité de l'infrastructure.

Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire-Atlantique**, Ille et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Loire Métropole / Communautés de Communes : Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas des Bois, Région de Blain, Région de Nozay, Pays de Redon, Chateaubriant - Derval.